



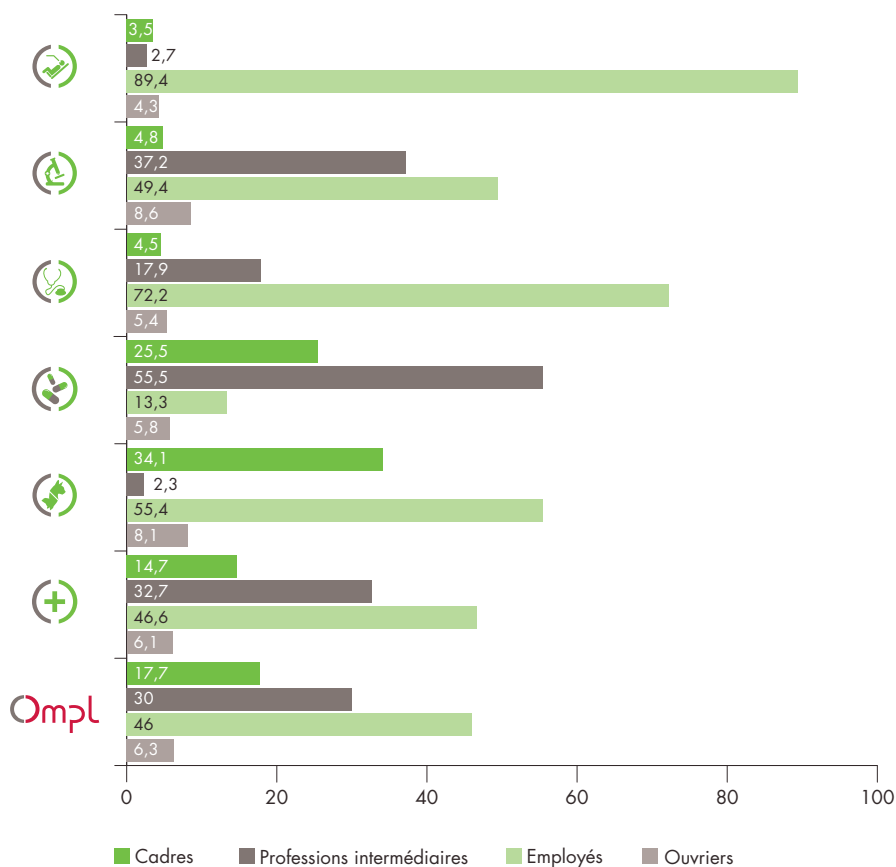
Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2015 fournies par l'Insee. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



## PRÉPONDÉRANCE DES EMPLOYÉS

- Les cadres sont faiblement représentés : 14,7 % contre 17,7 % pour l'ensemble de l'OMPL.
- La proportion de professions intermédiaires est plus importante (32,7 %) et dépasse la part observée pour l'ensemble de l'OMPL (30 %).
- Le taux d'employés est important et supérieur à celui de l'OMPL (46,6 % contre 46 %).
- Les ouvriers sont peu nombreux, il s'agit essentiellement du personnel d'entretien.

## Répartition des salariés par catégorie sociale<sup>1</sup> et branche (%)



## + Secteur santé

### Branches professionnelles

Cadets dentaires

Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers

Cadets médicaux

Pharmacie d'officine

Cliniques vétérinaires

1. La catégorie sociale « cadres et professions intellectuelles supérieures » telle que définie par l'Insee est plus large que les seuls « cadres » au sens statutaire. Elle comprend également des professions qui requièrent des connaissances très approfondies sans pour autant bénéficier du statut de cadres.

L'appellation « professions intermédiaires » regroupe des individus qui occupent une position intermédiaire entre les cadres et les agents d'exécution (ouvriers ou employés). Elle comprend les techniciens, agents de maîtrise, infirmières, dessinateurs, préparateurs en pharmacie...

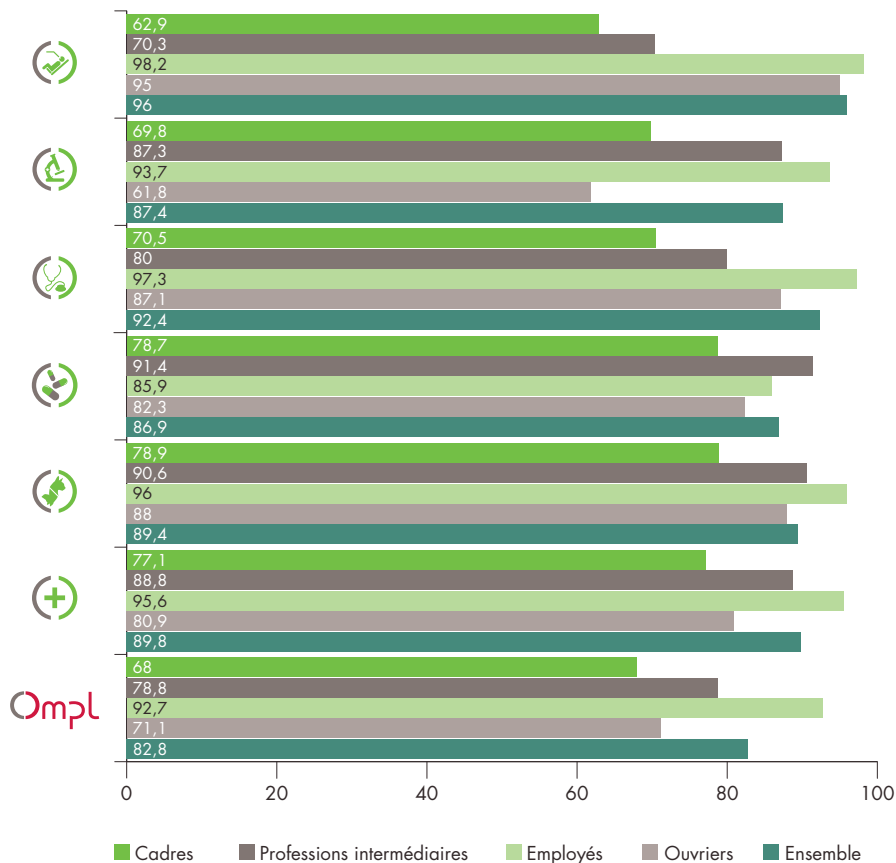
Dans le contexte des branches des professions libérales l'appellation « ouvriers » de l'Insee concerne essentiellement les ouvriers de maintenance, de nettoyage, les chauffeurs livreurs...



### FÉMINISATION TRÈS CONSÉQUENTE

La proportion de femmes dans l'emploi du secteur est très importante en raison, notamment, du taux particulièrement élevé dans la catégorie des employés et celle des professions intermédiaires.

### Taux de féminisation par catégorie sociale et branche (%)



### STABILITÉ DU TAUX DE FÉMINISATION

Globalement, la part des femmes dans l'emploi du secteur varie peu sur la période.

Néanmoins, la féminisation des cadres et des professions intermédiaires progresse.

### Évolution du taux de féminisation par catégorie sociale (%)

Années	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Ensemble
2008	76,0	88,0	97,0	84,0	91,0
2009	77,0	90,0	97,0	87,0	90,0
2010	76,0	91,0	96,0	84,0	90,0
2011	76,0	89,0	96,0	86,0	90,0
2012	77,0	89,0	96,0	85,0	90,0
2013	77,0	89,0	96,0	85,0	90,0
2014	77,0	88,9	95,8	82,9	90,0
2015	77,1	88,8	95,6	80,9	89,8





### QUELQUES NUANCES RÉGIONALES

La répartition des salariés par catégorie sociale varie sensiblement d'une région à l'autre.

Ainsi, la part des employés est maximale pour les Pays de la Loire (48,9 %), mais son minimum est atteint pour la Normandie (44,3 %).

### Répartition des salariés par région et catégorie sociale (%)

Régions	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Non déterminé <sup>1</sup>
Auvergne-Rhône-Alpes	15,5	32,5	47,2	4,8	0,0
Bourgogne-Franche-Comté	13,6	33,6	45,3	6,0	1,6
Bretagne	13,6	33,2	47,6	5,5	0,1
Centre-Val de Loire	12,4	32,8	47,7	6,6	0,5
Corse	11,7	32,5	46,7	6,4	2,8
DOM	8,7	32,7	48,4	8,2	2,0
Grand Est	13,2	33,7	46,4	6,7	0,0
Hauts-de-France	15,1	32,2	44,4	8,3	0,0
Île-de-France	18,2	28,9	46,6	5,7	0,5
Normandie	15,2	33,4	44,3	7,1	0,1
Nouvelle-Aquitaine	13,8	35,0	45,7	5,5	0,0
Occitanie	13,5	33,6	47,3	5,6	0,0
Pays de la Loire	13,7	32,4	48,9	5,0	0,0
Provence-Alpes-Côte d'Azur	13,5	34,2	46,9	5,4	0,0
	14,7	32,7	46,6	6,1	0,0
	17,7	30,0	46,0	6,3	0,0

1. Salariés dont la catégorie sociale n'a pas pu être déterminée pour cause de secret statistique.